



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 septembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-deuxième session  
Deuxième Commission**

## **Questions renvoyées à la Deuxième Commission**

### **Lettre datée du 21 septembre 2007, adressée à la Présidente de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 3<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-deuxième session, tenue le 21 septembre 2007, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/62/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3<sup>e</sup> séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections III et IV du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'en appelle sincèrement à votre collaboration à cet égard.

*(Signé)* Srgjan **Kerim**



## Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

### A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

2. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles [point 41].

### B. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et des récentes conférences des Nations Unies

3. Les technologies de l'information et des communications au service du développement [point 51].
4. Questions de politique macroéconomique [point 52] :
  - a) Commerce international et développement;
  - b) Système financier international et développement;
  - c) Crise de la dette extérieure et développement.
5. Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement [point 53] :

- a) Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement;
- b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement.

[Conformément au paragraphe 6 de sa résolution 61/191 du 20 décembre 2006, l'Assemblée générale a décidé de tenir le Dialogue de haut niveau de 2007 sur le financement du développement au quatrième trimestre de l'année 2007. Le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement se tiendra les 23 et 24 octobre 2007.]

6. Développement durable [point 54] :
  - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable;
  - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Convention sur la diversité biologique;

- 
- g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt-quatrième session;
  - h) Développement durable dans les régions montagneuses;
  - i) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
7. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) [point 55].
8. Mondialisation et interdépendance [point 56] :
- a) Mondialisation et interdépendance;
  - b) Science et technique au service du développement;
  - c) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption.
9. Groupes de pays en situation particulière [point 57] :
- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
  - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit.
10. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement [point 58] :
- a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006);
  - b) Participation des femmes au développement;
  - c) Mise en valeur des ressources humaines.
11. Activités opérationnelles de développement [point 59] :
- [L'Assemblée générale a décidé que le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme serait renvoyé à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 59.]
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - c) Coopération Sud-Sud pour le développement.

12. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche [point 60].
13. Vers des partenariats mondiaux [point 61].

**I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

14. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 121].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 121 également à toutes les grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs et pour suite à donner.]

15. Planification des programmes [point 129].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 129 à toutes les grandes commissions et de l'examiner elle-même en séance plénière afin d'élargir les débats sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.]

---